

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES
13 OCTOBRE 2021, 19 h**

Procès-verbal de la 8^e assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger – Les Saules, tenue le mercredi 13 octobre 2021, à 19 h, par visioconférence.

Rencontre en visioconférence

<https://villequebec.zoom.us/j/88147646500>

Numéro de réunion : 896 4910 8585

Par téléphone : 1 855 703-8985

SONT PRÉSENTS :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Valérie Harton	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale du district des Saules
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale du district de Vanier- Duberger

SONT ABSENTS :

Hervé Landri Fondja	Administrateur
Luc Dumont	Administrateur

IL Y A DONC QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
M. Clarens Lavoie	Technicien à la circulation et au transport à la Ville de Québec
Mme Carolyne Larouche	Directrice de la division Transport et mobilité intelligente à la Ville de Québec

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois personnes sont présentes.

**ORDRE DU JOUR DE LA 8^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2021
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 21-10-1 Ouverture de l'assemblée
- 21-10-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-10-3 Présentation des résultats du projet-pilote sur l'avenue de la Roselière
- 21-10-4 Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021
- 21-10-5 Information des conseillères municipales
- 21-10-6 Questions et commentaires du public et des administrateurs
- 21-10-7 Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
 - Nouvelle secrétaire de soutien
 - Paiement secrétariat de rédaction
 - Production d'un dépliant promotionnel du conseil de quartier
 - Ouverture d'appel à projets
- 21-10-8 Divers
- 21-10-9 Levée de l'assemblée

21-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19 h et ouvre l'assemblée.

21-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu dûment appuyée par M. Mahmoud Mohanna, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

21-10-03 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET-PILOTE SUR L'AVENUE DE LA ROSELIÈRE

Mme Carolyn Larouche et M. Clarens Lavoie présentent les résultats du projet-pilote. Les effets sur la circulation sont concluants et ils proposent de préparer un sommaire décisionnel qui pourra cheminer auprès des autorités de la direction de l'arrondissement des Rivières. Cela pourra être fait dès novembre pour faire pérenniser de manière permanente le projet-pilote et avoir une réglementation qui confirme le tout.

Il est abordé également une façon de mettre davantage en évidence le petit parc.

Des remerciements sont adressés aux responsables du projet pour la collaboration et l'ouverture dans le dossier.

21-10-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2021

Sur une proposition de Valérie Harton dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

21-10-05 INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

- **Collecte de résidus verts** : La collecte a débuté cette semaine.
- **Départ Mme Dominique Tanguay** : Celle-ci fait des remerciements aux administrateurs du conseil puisqu'il s'agit de sa dernière présence vu les élections à venir. Plusieurs administrateurs lui font de sincères remerciements pour son implication et lui souhaitent bonne chance pour la suite.

**21-10-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES ADMINISTRATEURS
ADRESSÉS AU CONSEIL DE QUARTIER**

Mme Maryse Beaulieu se questionne sur la réglementation pour une maison qui est passée au feu depuis plusieurs mois, ce qui pourrait engendrer des situations dangereuses. Mme Tanguay confirme que la bâtisse incendiée peut demeurer ainsi, pourvu que les ouvertures soient barricadées et qu'il n'y a pas de débris autour. Malheureusement, il n'y a pas de délai pour la remise en forme et cela peut même être de quelques années. Si nous constatons du grabuge, nous devons alors appeler le 311 ou le 911.

21-10-07 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

■ **Correspondance**

Mme Dominique Tremblay se questionne à savoir si ce point concerne également des communications entre les membres du comité ou plutôt seulement des correspondances en lien avec des gens qui entrent en contact avec Mme Alexandra Mauger pour toute autre information relative au conseil de quartier. Cette dernière confirme qu'il s'agit plutôt de la deuxième affirmation.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il y a eu une rencontre des présidents de conseils de quartier dans un processus d'amélioration continue de l'interaction citoyenne, à laquelle les membres du conseil n'ont pas pu assister. Mme Mauger invite tout de même les gens qui souhaitent lui envoyer un commentaire là-dessus à ne pas hésiter à le faire, elle fera le suivi.

Mme Maryse Beaulieu se questionne à savoir lorsqu'il y a des commentaires sur Facebook, à la suite d'une consultation publique, quelle gêne un administrateur doit se garder pour répondre aux commentaires ? Y a-t-il un code d'éthique pour les membres du conseil sur les réseaux sociaux ?

Alexandra Mauger souligne qu'on peut se référer au guide de l'administrateur et qu'il y a aussi une formation à cet effet. Puisque les administrateurs sont aussi des citoyens, ils ont droit à leur opinion et ont le droit de l'exprimer. Il faut cependant bien séparer le conseil de quartier de ce qui est dit et diriger les gens au conseil de quartier.

Dominique Tremblay propose de sensibiliser les gens au fait qu'il y a des réunions du conseil de quartier pour les inciter à participer aux rencontres.

■ **Production d'un dépliant promotionnel du conseil de quartier**

Mme Maryse Beaulieu devait faire un projet, mais elle n'a pas eu le temps de le peaufiner. Elle s'engage tout de même à transmettre son premier projet aux membres du conseil. Discussion concernant le fait de mettre des photos et/ou seulement les noms dans le dépliant. Mme Maryse Beaulieu suggère de mettre les noms et d'indiquer dans quel secteur ils sont pour amener les gens à les interpeller plus facilement.

Mme Dominique Tanguay se questionne si ce n'est pas à la Ville plutôt de faire ce type de publication, mais Mme Dominique Tremblay répond que non, du budget est disponible pour ce genre de dépenses dans le compte. Une résolution devra être autorisée pour le budget.

Au prochain conseil, Mme Dominique Tremblay arrivera avec une soumission de la firme pour approbation.

■ **Paiement secrétariat de rédaction**

Le tarif de secrétariat actuel est de 60 \$ pour la première heure et de 20 \$ pour les heures subséquentes, lorsqu'il y a dépassement de la première heure.

Sur une proposition de Mme Dominique Tremblay dûment appuyée par M. Patrice Côté, il est résolu unanimement d'octroyer un montant de 80 \$ à Mme Julie Godin.

■ **Ouverture d'appel à projets**

La date butoir pour déposer l'appel à projets pour la mobilisation pour la sécurité routière est le 30 novembre 2021. En 2021, il y a 25 écoles primaires pour lesquelles on veut améliorer le cheminement scolaire (trajet sécuritaire pour se rendre à l'école) et dans notre secteur, il s'agit de l'école Jean XXIII. Il faudrait voir avec cette école s'il y a quelque chose à faire pour les aider. Il y a un formulaire en ligne à compléter.

Alexandra Mauger souligne qu'il faut plutôt agir avec le conseil des parents, cela devient ainsi cumulatif si on s'allie avec eux (6 000 \$). De plus, il y a possibilité de s'allier avec d'autres conseils de quartier ou d'autres partenaires pour avoir plus d'argent. Elle souligne que ce n'est pas obligatoire de toucher une école en particulier, mais ce peut être un projet général dans le quartier.

S'il y a un intérêt du conseil, l'objectif est que tous les membres prennent le temps d'aller lire prochainement l'appel à projets et prendre les informations.

Discussion sur la fixation d'une rencontre des membres du conseil pour trouver l'idée, l'approuver et déposer le formulaire avant le 30 novembre. Dominique Tremblay transmettra du Doodle à cet effet.

21-10-08 DIVERS

Aucun point n'est soulevé.

21-10-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'étant terminée abruptement, il n'y a pas eu de proposition et d'appui pour lever l'assemblée.

Levée de la réunion à 20h10.